

## EDITO DU MAIRE



**Ouverture  
le 5 septembre**

Chers concitoyens,

L'été 2020 de cette année si particulière se déroule sous des conditions météorologiques plutôt favorables mais la pluie trop rare entraîne une sécheresse sévère comme les années précédentes, préjudiciable à la nature, aux cultures, au débit des cours d'eau et aussi à la recharge des nappes souterraines.

Par ailleurs, la quiétude de l'été de notre beau village durant ces dernières semaines a été perturbée par des jeunes qui ne respectent rien, ni les équipements publics, ni la tranquillité des Ennevelinois. La municipalité, au fil des dernières décennies, a réalisé des équipements publics au service de la population (espace des Rotours, City, boulodrome) mais malheureusement ces équipements accueillent parfois des usagers non respectueux de leur destination.

Certes la mairie peut réglementer, ce qui a été fait notamment pour le City et le boulodrome, et sollicite l'intervention de la gendarmerie mais la responsabilité individuelle et le respect des autres devraient prévaloir. Fermer ou clôturer les équipements ouverts à tous les utilisateurs potentiels pour limiter les abus de quelques-uns ne nous semble pas aujourd'hui opportun. Je regrette sincèrement les troubles et les nuisances que subissent les habitants, riverains de ces équipements, mais sachez que nous restons mobilisés pour agir au mieux dans la limite de nos responsabilités et compétences.

Ensuite, Ennevelin'info évolue avec ce nouveau mandat et devrait se faire sur une parution une fois tous les deux mois et nous attendons le retour des questionnaires pour faire évoluer encore notre information à la population en fonction de vos attentes.

Enfin, l'automne 2020 sera le moment important de la mise en service de la Marque Page, avec une ouverture le 5 septembre 2020 et l'inauguration envisagée le 10 octobre 2020. Je souhaite de tout cœur que cette magnifique réalisation soit utilisée sans modération par toutes les tranches d'âge de notre village et que vous consommiez toutes les activités diverses et variées qu'elle accueillera. Nous avons réussi à construire le projet, nous comptons sur vous tous pour le faire vivre positivement en évitant que les perturbateurs éventuels n'envahissent aussi ce nouveau lieu.

Inauguration le 10 octobre peut-être, en fonction de l'évolution des conditions sanitaires et la reprise malheureusement annoncée de l'épidémie. Nous attendons les consignes des services préfectoraux pour voir si cela sera possible et dans quelles conditions acceptables. Ce moment de convivialité que nous attendons tous depuis longtemps et cette inauguration devait en être le point central, mais avec le port du masque obligatoire cela ne semble plus raisonnable. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que possible de son maintien ou son annulation.

Dans cette attente de nous retrouver enfin tous réunis pour retrouver la convivialité qui caractérise Ennevelin, prenez bien soin de vous, portez-vous bien et profitez de ce bel été ici ou ailleurs et à bientôt pour la rentrée de Septembre dans des conditions qui restent encore aujourd'hui incertaines et que je souhaite être les plus allégées possibles.

Votre maire,  
Michel Dupont

## Ouverture de l'espace culturel «La Marque Page»

En cette année 2020, ô combien particulière, une date est à retenir dans vos agendas : **samedi 5 septembre 2020 à 10 h.**

### NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 16 h 30 - 18 h 30

Mardi 15 h - 18h 30

Mercredi 10 h 30 - 18 h 30

Vendredi 15 h - 18 h 30

Samedi 10 h - 13 h

La municipalité est impatiente de vous faire partager l'aboutissement d'un projet majeur pour notre village, **l'ouverture de la Marque Page**, résidence de notre nouvelle médiathèque et lieu de nombreuses animations culturelles à venir mais bien plus encore ...

- espace de partage d'informations pour les Ennevelinois,
- lieu repère pour nos adolescents qui voudront partager une lecture, un jeu, un moment ou un travail de groupe,
- salle d'évolution pour nos associations de danse, de yoga ou pour les élèves de notre école,
- salle de réception donnant sur un patio ensoleillé pour nos

cérémonies officielles ou privatisées à la location,  
• cuisine pouvant accueillir des ateliers.

Enfants, ados, adultes, jeunes et seniors, faisons en sorte que la Marque Page devienne le lieu d'échange et de partage des citoyens ennevelinois.

En cette année pauvre en manifestations suite à la Covid 19, nous espérons, si les conditions sanitaires le permettent, vous convier à **l'inauguration** de cet équipement le **10 octobre**.

Pour nous accompagner à l'animation de cette fête, nous vous invitons à participer au concours de création de marque pages. Rien de plus simple : créer une illustration qui occupera le recto d'un marque page rectangulaire au format 20 x 5 cm.

Trois créations seront particulièrement mises à l'honneur lors de cette inauguration. La sélection sera faite sur les critères suivants: l'esthétisme, l'originalité, la facilité de reproduction et bien évidemment le lien avec notre village ou notre médiathèque.. Le règlement du concours est disponible sur le site internet de la mairie. Vous avez jusqu'au 12 septembre pour déposer vos oeuvres en mairie.

### PROCHAINES MANIFESTATIONS A LA MARQUE PAGE

• Atelier Yoga parents/enfants  
Samedi 19 septembre à 10 h 30  
sur inscriptions

• Comité de lecture  
Samedi 3 octobre à 10 h 30

• Escape game  
Samedi 3 octobre après-midi  
horaire à confirmer

• Heure du conte  
Mercredi 7 octobre à 16 h 30



## Journées du Patrimoine



Les 19 et 20 septembre auront lieu les journées européennes du patrimoine sur le thème « Patrimoine et éducation apprendre pour la vie ! » Au vu de la situation sanitaire, il n'y aura pas d'animation à Ennevelin. Pour autant, nous vous encourageons à consulter le programme de ces journées sur le site

<https://journéesdupatrimoine.culture.gouv.fr>

Par ailleurs, dès le 14 septembre, rendez-vous sur la chaîne Youtube Pévèle Carembault pour découvrir le premier épisode inédit de la série «Au cœur de nos fermes» à la découverte des paysages et du patrimoine rural de la Pévèle Carembault.

Le film complet sera disponible à partir du samedi 19 septembre.

## Ennevelin' Art 2021 – inscriptions



La prochaine exposition Ennevelin'Art se déroulera sur un week-end **en mars 2021** (la date exacte est en attente des dates des élections départementales et régionales devant se tenir en 2021)

Pour cette 6<sup>e</sup> édition, que vous soyez artiste amateur ou confirmé, n'hésitez pas à venir témoigner de votre savoir-faire avec vos matières de prédilection, qu'il s'agisse d'art figuratif ou d'art vivant. Toutes les représentations trouvent leur place dans ce grand rendez-vous artistique.

Vous souhaitez participer à cette exposition et vous associer à sa préparation, **remplissez le bulletin d'inscription** disponible en mairie ou sur le site internet [www.ville-ennevelin.fr](http://www.ville-ennevelin.fr) et déposez-le en mairie ou envoyez-le par mail ([mairie@ville-ennevelin.fr](mailto:mairie@ville-ennevelin.fr)) **avant le 19 Septembre 2020**.

## ANIMATIONS

### Concours de pêche avec l'Ennevelinoise

Le samedi 27 juin, le club de pêche « l'Ennevelinoise » a organisé son premier concours à destination des jeunes de moins de 16 ans. Ce dernier a rassemblé pas moins d'une quinzaine d'adolescents.

A 12 h 45, l'impatience se lisait sur le visage de chacun d'eux lors du tirage au sort qui déterminait la place des concurrents autour de l'étang. Après avoir minutieusement installé leur matériel, ils étaient prêts pour démarrer le concours. Durant près de 4 heures, les jeunes pêcheurs ont attrapé différents type de poissons comme des gardons, des brèmes, des carpes, des carassins ou encore des ablettes.

A 17 h, la fin du concours a sonné et le moment de la pesée tant attendu a pu commencer afin de déterminer le gagnant du concours. C'est Tidiane Dramé qui, en réussissant à pêcher près de 9 kg de poissons, a remporté ce concours ! Bien sûr à peine la pesée effectuée, tous les poissons ont été remis dans l'étang.

Place ensuite à la remise des prix en présence du président de l'association de pêche Jean-Michel Ledent ainsi que de Xavier Girard, adjoint aux associations. Chaque jeune s'est vu remettre un bon d'achat pour pouvoir compléter son matériel de pêche. La journée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié offert par l'association « l'Ennevelinoise » à ces 15 apprentis pêcheurs.



**A NOTER : les samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020, parties de pêche organisées par l'Ennevelinoise au profit du Téléthon avec un concours le samedi 3 octobre. Soyez nombreux à y participer !**

### Vide grenier chez les particuliers



Pour la septième année, la municipalité propose un vide-grenier chez les particuliers, **le samedi 3 octobre**.

Courant septembre, le plan détaillé avec la liste des participants sera téléchargeable sur le site internet de la mairie [www.ville-ennevelin.fr](http://www.ville-ennevelin.fr).

Un QR code sera également affiché en mairie vous permettant ainsi d'obtenir le plan détaillé.

### Téléthon Trail Ennevelin

Si les conditions sanitaires le permettent, le Téléthon Trail d'Ennevelin aura lieu le **dimanche 29 Novembre 2020**. Cette année nos participants afficheront du blanc.

Seront au programme un trail de 10 km, une marche de 7 km, une marche familiale de 4 km, une marche nordique de 10 km ainsi que des parcours enfants.

Notez dès à présent la date dans vos agendas afin que nous soyons nombreux à combattre la maladie.



### Ducasse d'Automne



**La ducasse d'automne s'installera du mercredi 16 au mardi 22 septembre 2020 sur la place Jean Moulin avec un manège enfantin et un auto-skooter.**

D'autres parkings sont à votre disposition (salle des fêtes, église, stade de football) pour le stationnement. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons donc de ne pas stationner sur la chaussée aux abords de l'école.

Nous vous rappelons également que la mairie, comme à chaque ducasse, offre un ticket de manège à chaque enfant de moins de 16 ans. Pour les élèves scolarisés à l'école Daniel Devendeville ce ticket sera distribué dans les classes. Pour les ennevelinois scolarisés sur l'extérieur, la distribution des tickets se fera en mairie le mardi 22 septembre de 16 h à 18 h.

## Recensement population

Le recensement de la population à Ennevelin, c'est pour bientôt. Il aura lieu du **21 janvier au 20 février 2021**.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr.

Un recrutement de 4 agents recenseurs sera nécessaire pour cette période. Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez envoyer votre candidature en mairie. Il faut retenir que c'est une mission qui demande une grande disponibilité en soirée et le week-end notamment et que des réunions et des séances de formation obligatoires sont prévues. Le montant de la rémunération sera communiquée au moment du recrutement.

Par ailleurs, du fait de la généralisation du recensement par internet, les agents recenseurs devront également posséder un téléphone portable car ils seront quotidiennement destinataires de SMS de la part de l'INSEE.



### Profil du poste :

- moralité et neutralité
- discrétion
- disponibilité
- ordre et méthode
- qualité de contact avec les habitants
- ténacité

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 03.20.41.53.20**

## Réservation de la salle d'animation de la Marque Page

A partir du 1<sup>er</sup> octobre, la réservation de la salle d'animation de la Marque Page sera ouverte, pour le premier semestre 2021, pour tout événement festif privé ou familial, incluant l'accès cuisine et la location de vaisselle.

Cette salle a une capacité de réception de 50 personnes assises et 80 personnes debout.

Les tarifs de location sont les suivants :

	Ennevelinois	Extérieurs
1 journée en semaine	200 €	400 €
2 jours week-end	300 €	600 €

Il est possible également de louer une salle dénommée «Atelier», d'une capacité d'environ 15 personnes, pour des réunions, séminaires et formations à destination des entreprises ou des particuliers. Les tarifs sont les suivants :

Après-midi ou soirée	100 €
Journée	150 €

Pour toute demande de réservation, renseignez-vous en mairie.



Salle d'animation



Atelier 1

## ACTION SOCIALE

### L'Initiative Emploi des Jeunes (IEJ)

Tu as entre 16 et 30 ans, tu n'es plus scolarisé(e), tu n'es pas en formation et tu cherches encore ta voie...

Nous te proposons de découvrir l'univers de la restauration à travers un accompagnement gratuit pour l'élaboration de ton projet professionnel et des ateliers de cuisine dans ton village !

L'IEJ est un dispositif financé par la Région Hauts de France et porté par le centre de formation ADAPECO en partenariat avec

ta commune ! Avec ADAPECO, teste-toi et lance-toi !

Si tu es intéressé(e), appelle-nous au 03.21.58.43.44 ou écris-nous à l'adresse suivante [secretariat@adapeco.com](mailto:secretariat@adapeco.com).

## Départ en retraite de Patrick Dubar



Après 43 années passées au sein de l'école du village, Monsieur Dubar prend sa retraite.

Afin de « marquer le coup » quelques membres du Conseil Municipal (ancien et actuel) ainsi que ses collègues lui ont organisé un pot pour son départ. Ils en ont profité pour le remercier dignement et lui souhaiter de belles vacances prolongées.

Nous espérons, à la rentrée de Septembre, pouvoir organiser en son honneur une manifestation digne de ce nom, entourés de sa famille, des parents, des élèves et anciens élèves ainsi que ses collègues.

## Nouvelle équipe enseignante

Avec le départ de Monsieur Dubar, l'école Daniel Devendeville accueille une nouvelle professeure des écoles : Madame De Baere.

Madame Bailleul rejoint également l'équipe enseignante, qui sera donc la suivante :

PS : Mme Pierreuse  
PS/MS/GS : Mme Lepers  
GS : Mme Gressier  
CP : Mme De Baere  
CE1 : Mme Desprez  
CE2 : Mme Leplat  
CM1 : Mme Bailleul + Stagiaire  
CM2 : M Fleury

## Remise des calculatrices aux élèves de CM2

Afin de marquer leur passage au collège, les élèves de CM2 de l'école Daniel Devendeville se sont vus remettre comme chaque année leur calculatrice « collège » par la municipalité. La kermesse de l'AIPE n'ayant pu avoir lieu, cette distribution de calculatrices a été réalisée en classe le vendredi 26 juin. L'AIPE a également félicité les élèves en leur offrant un livre.

Afin de faire de cet événement un moment festif, la commune a offert un goûter à chaque enfant qu'ils ont pu déguster, sous le soleil, dans les espaces verts de la salle des fêtes tout en respectant les gestes barrières.

Nous tenions à féliciter ces futurs collégiens pour leur scolarité dans notre école primaire et leur souhaitons nos vœux de réussite pour le collège.



## Retour sur l'ALSH de Juillet



Le 16 juillet, les enfants du centre ont pu participer à une immersion Yoga, grâce à l'intervention d'Hortense, professeure de Yoga diplômée depuis quelques années. Au son du bol tibétain ils ont été plongés dans une ambiance propice à la relaxation et à la concentration.

Ils ont joué au chef d'orchestre façon salutation au soleil, à 1,2,3 Namasté, à la course des chiens tête en bas.

Ils ont raconté de belles histoires au cours desquelles ils se sont transformés en cobra, en éléphant, en cheval, en chat, en tortue... Ils ont même réalisé des postures plus aériennes telles que le corbeau, ou encore le pont. Les éclats de rire se sont mêlés à la concentration lorsqu'il a fallu que les grenouilles sautent partout dans la salle ou qu'ils ont pu casser la tour de kapla.

Enfin le son mélodieux du koshi (carillon à vent) leur a permis de lâcher prise et de profiter d'un moment de détente et de bien être pour clôturer ce voyage «yogagique».

## Incivilités récurrentes

Un village où il fait bon vivre : Tous responsables

La période que nous venons de traverser a permis à chacun d'entre nous de réfléchir à son mode de vie, à ses engagements et à définir une nouvelle échelle des valeurs et des enjeux importants pour notre avenir.

Nous nous sommes recentrés sur l'essentiel : la famille, la solidarité entre voisins, la santé, la nature, le travail.

Dans l'intérêt général, nous avons respecté les règles imposées, et les efforts consentis pour lutter contre la Covid 19 ont démontré que nous pouvions faire preuve d'un sens collectif. Aujourd'hui, il convient de le faire perdurer dans nos comportements quotidiens.

En cette période estivale, où nous renouons avec l'extérieur, il convient de rappeler les règles du « savoir vivre ensemble » :

- les tontes et travaux extérieurs bruyants sont à éviter **à partir de 19h**, à l'heure de la sieste et le dimanche.
- Les règles du **tapage nocturne** s'appliquent **dès 22h**.
- les animaux doivent être surveillés par leurs propriétaires et les déjections canines ramassées. Nous vous rappelons que des sacs sont à votre disposition en mairie
- les poubelles doivent être triées et installées sur le trottoir de manière à ne pas gêner le cheminement piéton
- le verre et les bouteilles doivent être mis dans les containers destinés à cet usage (place de l'église, stade, salle des fêtes, hameaux) et non dans les poubelles ou dans des sacs à côté des containers. Idem pour les containers Relais ou Croix rouge.
- les feux de broussailles, déchets verts sont interdits (amende de 450 € maximum)
- les règles de stationnement doivent être respectées (ni sur les

trottoirs, ni en double file, ni sur les passages piétons).

- le parking devant la pharmacie doit pouvoir accueillir les véhicules de passage et non des véhicules stationnés plusieurs jours (véhicules-tampons)

- l'accès au City est désormais réglementé suite aux nombreuses incivilités constatées, notamment les nuisances sonores. L'espace est désormais accessible de 9 h à 20 h. Il est strictement interdit d'y consommer de l'alcool, source de dérives bruyantes et perturbatrices pour le voisinage, de diffuser de la musique via une sono ou la radio des voitures.

Un arrêté municipal a été pris dans ce sens rappelant ce règlement. La gendarmerie a été prévenue et passe maintenant régulièrement. Les contrevenants seront verbalisés. Ces séries restrictives désolantes pour ceux qui respectent l'endroit et les riverains pourraient s'aggraver si les comportements ne changent pas.

Cette liste certainement incomplète reflète les réclamations que nous enregistrons en mairie. Les services municipaux ne peuvent pas répondre à tous ces gestes d'incivilités. Certes, la collectivité est au service de sa population mais celle-ci ne peut se substituer à la responsabilité individuelle.

Des gestes simples, participatifs tel que nettoyer son trottoir, ramasser le contenu d'un sac poubelle éclaté, rassembler ses déchets après un goûter au parc des Rotours ... apporteraient une image encore plus qualitative à notre village.

Nous réfléchissons à apporter des solutions concrètes à ces désagréments : zone bleue pour le stationnement devant la pharmacie, ... mais avant tout, chaque action individuelle sera une réponse à l'engagement citoyen et au bien vivre ensemble à Ennevelin.



## Nettoyage des caniveaux

Le prochain passage de la balayeuse dans toutes les rues du village pour le nettoyage des caniveaux est prévu **le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020**.

Afin de faciliter le passage du camion, nous vous demandons de ne pas stationner sur le trottoir, devant votre habitation ce jour là et d'utiliser les parkings à proximité.

## Installation du conseil communautaire



Le 7 juillet, les 52 élus communautaires des communes de la Pévèle Carembault se sont retrouvés pour élire leur nouveau Président et le conseil communautaire.

Monsieur Luc Foutry, maire d'Attiches a été élu Président, succédant à Jean-Luc Detavernier. Il est entouré de 12 vice-présidents .

Michel Dupont, notre maire, est ainsi devenu le 3<sup>e</sup> vice-président de la Pévèle Carembault. Il sera en charge des finances et des ressources humaines.

## CIRCULATION – SÉCURITÉ

### Feu récompense au Pont Thibaut

Le feu récompense installé au Pont Thibaut il y a quelques mois a démontré son efficacité quant à la réduction de la vitesse sur ce tronçon très fréquenté.

Pour optimiser davantage la performance technologique du feu et élargir la détection à toutes les voitures circulant sur l'axe principal et non plus simplement à celle de tête, le réglage a été modifié.

Le principe reste identique : si toutes les voitures respectent la vitesse, le feu est vert. Si l'une d'entre elles dépasse la limitation dans le tronçon de détection, le feu passe au rouge.

Cela diminue également les reprises d'accélération.

Cette mesure sera testée et réévaluée toujours dans un souci de sécurisation et de limitation des nuisances pour les riverains du Pont Thibaut.

### Travaux Résidence du Frêne

La Société Régionale des Cités Jardins (SRCJ) entame des travaux d'amélioration de la résidence du Frêne située derrière l'église à partir du 27 juillet 2020.

A compter de cette date, le stationnement sera interdit place de l'église devant la résidence jusqu'à la fin des travaux, l'entreprise chargée des travaux y dépose des matériaux et installe la base vie du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension.

## Commémoration de la Fête Nationale

Le 14 juillet 2020, à l'occasion de la Fête Nationale, la municipalité a respecté la tradition du devoir de mémoire en allant déposer une gerbe de fleurs au monument aux Morts de la place de l'Eglise.

Par prudence, face aux conditions sanitaires actuelles, le Conseil a unanimement décidé de limiter le nombre de personnes présentes lors de ce rassemblement.



Dix personnes, représentants des Anciens Combattants et membres du Conseil Municipal ont donc marqué une minute de silence et écouté le discours de Monsieur le Maire, qui a rappelé les valeurs de Liberté, Egalité et Fraternité portées par cette fête populaire, symbole de la République Française.



## Recensement militaire 4<sup>e</sup> période

Les jeunes nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 2004 sont priés de se présenter en mairie dès le jour de leur anniversaire, munis du livret de famille des parents, pour se faire recenser.

Ce recensement militaire est obligatoire pour les filles et les garçons de 16 ans. Il permettra une inscription d'office sur les listes électorales, l'inscription aux concours ou examens (BEP, CAP ou BAC), ou également s'inscrire à la conduite accompagnée et au permis de conduire. Ils seront ensuite convoqués entre leur 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> anniversaire pour faire la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC).



## AGENDA

### SEPTEMBRE

- ▶ **Samedi 5**  
:: **Concours de pêche**  
Etang communal rue Jules Ferry  
:: **Réouverture de la médiathèque**  
à la Marque Page
- ▶ **Samedi 19**  
:: **Concours de pêche**  
Etang communal rue Jules Ferry  
:: **Atelier Yoga parents/enfants**  
à la Marque Page
- du 17 au 22**  
:: **Ducasse d'Automne**  
place Jean Moulin

### OCTOBRE

- ▶ **Jeu 1**  
:: **Passage de la balayeuse**
- ▶ **Samedi 3**  
:: **Vide grenier**  
:: **Comité de lecture**  
à la Marque Page (matin)  
:: **Escape Game**  
à la Marque Page (après-midi)
- ▶ **Samedi 3 et Dimanche 4**  
:: **Pêche au profit du Téléthon**  
Etang communal rue Jules Ferry
- ▶ **Mercredi 7**  
:: **Semaine bleue**  
10 h - pétanque au boulodrome  
10 h 30 - marche bleue  
12 h - repas à la salle des fêtes
- ▶ **Samedi 10**  
:: **Inauguration de la Marque Page**  
11 h rendez-vous sur le parvis

A Avelin,  
espace Marie-Jeanne Favier

**Mardi 6 octobre 2020**  
de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h

A Templeuve,  
salle polyvalente

**Jeu 15 octobre 2020**  
de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h 15

